

Volatilité excessive des cours internationaux du sucre : à quelles conditions le débouché éthanol peut-il la réduire ?

Le marché international du sucre connaît une crise de surproduction depuis 2016. La baisse des prix affecte particulièrement les filières sucrières des pays directement connectés aux échanges internationaux ou ne disposant pas de mécanismes de compensation pour y faire face. Comme la plupart des autres matières premières agricoles, le prix international du sucre ne correspond qu'accidentellement à son niveau d'équilibre tel que défini en théorie par le coût de production du producteur le moins compétitif mais pourtant nécessaire pour satisfaire la demande globale (Boussard, 2017). Au contraire, les prix du sucre sont marqués par des cycles alternants de courtes périodes de tension sur l'offre, avec de longues périodes où les surcapacités de production les maintiennent largement en deçà des coûts de revient de la plupart des producteurs.

Face à une crise de surproduction, la réduction des surcapacités et la recherche de débouchés alternatifs constituent les deux leviers d'action habituels. Qu'il s'agisse de canne à sucre ou de betterave, le principal débouché alternatif au sucre est l'éthanol. Ce dernier peut également être issu de céréales comme le maïs. Mettant également en avant l'importance de développer des sources d'énergie alternatives aux énergies fossiles, plusieurs pays touchés par le repli actuel des cours ont annoncé la création ou le renforcement de leur politique de stimulation de la demande d'éthanol par son incorporation dans les carburants. C'est, en particulier, le cas de l'Inde et de la Thaïlande, respectivement 2^{ème} et 4^{ème} producteur mondial de sucre. En cela, ils rejoignent le Brésil, 1^{er} producteur et 1^{er} exportateur mondial qui a, de longue date, fait de l'incorporation d'éthanol dans les carburants un des principaux leviers de la régulation du marché du sucre (Lanckriet, 2017).

Plus précisément, l'analyse de la situation brésilienne montre l'importance de penser la flexibilisation de la politique de biocarburant de manière à pouvoir constituer un débouché alternatif en période de surproduction, tout en gardant la capacité de privilégier les usages alimentaires lorsque les tensions sur l'offre réapparaissent. Ainsi, le Brésil dispose d'un levier d'action non négligeable : une variation d'1% du taux d'incorporation se traduit par une variation de signe inverse de 1.4% des exportations brésiliennes de sucre (Gaudoin 2018). Sous cette forme, une politique de développement de la production d'éthanol dispose d'un potentiel de stabilisation pour les marchés du sucre.

Cette communication visera à développer ce questionnement autour de l'intérêt de flexibiliser les politiques d'incorporation de biocarburants pour stabiliser les marchés du sucre. Dans une première partie, nous caractériserons les principales variables déterminant la formation du prix international du sucre. Un focus particulier sera réalisé sur la variable rapportant le niveau des stocks à la consommation. Dans la deuxième partie, nous examinerons les politiques sucrières à l'œuvre chez les principaux pays producteurs en accordant une attention particulière aux mesures en place ou annoncées visant à stimuler le débouché éthanol. Enfin, la dernière partie de la communication discutera des conditions nécessaires à rassembler pour que la production d'éthanol puisse véritablement être un stabilisateur du marché international du sucre.



Références

Boussard J-M., 2017, « Les prix agricoles. Nouveau dialogue sur le commerce des bleds », Paris, L'Harmattan, 196 p.

Gaudoin C., 2018, « La politique sucrière au Brésil : la régulation par l'éthanol », Paris, IN Agriculture Stratégies [en ligne], [consulté le 19 Mars 2019]

Lanckriet E., 2017, « Le Système d'Innovation Technologique des agroénergies de la canne à sucre, un outil de développement durable au Brésil, quels enseignements pour la formation des politiques de développement liées au capital naturel en Afrique de l'Ouest ? », Thèse de doctorat en Socio économie du développement sous la direction de Jean-Charles Hourcade, Paris, EHESS